



# La lettre de Sapois



N° 62

Sapois, le 26 novembre 2019

## ► La Fibre arrive !

Vous qui êtes propriétaire d'arbres ou arbustes sous une ligne téléphonique, il serait bon d'effectuer un élagage, car les câbles pour le passage de la fibre seront fixés sur les poteaux de téléphone. Merci de votre compréhension.

## ► Conseil Municipal

La prochaine réunion du conseil aura lieu ce Vendredi 29 novembre à 20 heures. A l'ordre du jour

- Rapport sur les services Eau et Assainissement 2018 / - Cession de terrain indivision Vagney / - demande subvention voyage RPI Gerbamont / - subventions associations extérieures / - révision tarifs salle polyvalente.

## ► Recensement de la population

**Du 16 janvier au 15 février 2020**, la commune devra réaliser l'enquête de recensement de la population. Sapois est découpé en deux secteurs d'environ 180 foyers chacun. Pour effectuer le comptage, **deux personnes** seront nécessaires.

Si vous pensez pouvoir effectuer cette tâche, nous vous invitons à vous faire connaître au secrétariat le plus tôt possible. Une formation sera dispensée avant le début de l'opération.

## ► Liste électorale

Si vous venez d'emménager sur la commune, pensez à vous inscrire sur la liste électorale, muni d'une pièce d'identité. L'inscription n'est pas automatique et se fera sur simple demande.

## ► Permanence

La permanence de ce samedi 30 novembre sera assurée de 10 h à 12 h par Monsieur Gérard MEYER – Adjoint à l'urbanisme et à la forêt.

## ► Bac regroupement poubelles

Dans le cadre de la redevance incitative, votre facture est revue à la baisse depuis deux ans déjà. Si vous voulez voir poursuivre la diminution des tarifs, il vous faut continuer de trier et de profiter des bennes de tri (plastiques, verre, multi matériaux). Toutefois, les bacs de regroupement ne doivent être utilisés que pour déposer des sacs d'ordures ménagères, en aucun cas on ne doit déposer des pneus, acceptés en déchetterie.